

2.1.7.1 - CRÉER SON PROJET D'ENTREPRISE PACK PREMIUM (5 JOURS)

Code RS 6996 enregistré le 18/12/2024 certificateur CMA FRANCE

Objectif général

5 jours, pour vous assurer d'avoir tous les éléments pour créer votre projet d'entreprise et le développer sur les années à venir. Choisissez le bon statut pour votre entreprise, apprenez à maîtriser la gestion financière de votre entreprise au quotidien, à trouver des clients et mettez en place un plan d'actions efficace pour booster vos ventes.

Objectifs pédagogiques

- Procéder à une analyse de marché
- Choisir le statut juridique de son entreprise
- Adopter une démarche éthique et éco-responsable dans son projet
- Mettre en place une organisation interne et un suivi administratif et comptable
- Déterminer la faisabilité et la viabilité de son projet
- Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation
- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

Prérequis

- Avoir un projet de création d'entreprise

Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

- Accessibles quel que soit votre niveau,
- Directement opérationnelles en entreprise.

Modalité d'inscription

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée.

Durée : 35h

Public : Chefs d'entreprise / Conjoint(e)s / Salarié(e)s / Demandeur(e) d'emploi

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

Formateur.trice : Expert(e) du domaine

Effectif : 5 à 12 personnes

Suivi et évaluation :

- E1 Cas pratique gestion d'entreprise : Epreuve écrite
Le candidat devra travailler sur la mise en place d'un prévisionnel global de l'activité (Étude prévisionnelle, organisation administrative, gestion financière)
- E2 (C5 à C7) Cas pratique action commerciale Epreuve écrite
Le candidat devra travailler sur un cas visant à établir des actions commerciales permettant de valoriser son offre en y intégrant une ou des actions de RSE
- E3 (C8 et C9) Cas pratique Epreuve écrite
Le candidat devra créer fictivement son entreprise par voie dématérialisée et procéder aux télé déclarations

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Mises en situation, exercices pratiques, échanges interactifs entre participants ;
- Poste informatique avec accès Internet (notion de marché, typologie clientèle, consommateurs, exemples de sites Web d'artisans, Réseaux sociaux...);
- Présentations Power Point, documentation commerciale, vidéo, exemples de logiciels (étude prévisionnelle, business plan...);
- Lexique memo guide et Memo organismes partenaires (Aides, Banques...) pour le créateur ;
- Evaluation et remise d'une attestation de formation et de réussite, le cas échéant

Séquence 1 :

Procéder à une analyse de marché

- Le positionnement Produit
- La clientèle cible
- Le ou les canaux de distribution
- L'environnement concurrentiel
- Le ou les canaux de distribution
- L'environnement concurrentiel

Séquence 3 :

Choisir le statut juridique de son entreprise

- La détermination de son statut en fonction de son projet et de sa situation personnelle
- La connaissance des principaux statuts existants
- Les incidences fiscales, sociales et financières entre les différents statuts

Séquence 5 :

Adopter une démarche éthique et écoresponsable dans son projet

- L'accessibilité
- L'accueil du public en situation de handicap
- La gestion des déchets
- L'économie d'énergie
- La mobilité
- La démarche RSE

Séquence 6 :

Mettre en place une organisation interne et un suivi administratif et comptable

- Le pilotage opérationnel avec les collaborateurs et partenaires mobilisés
- Le reporting de l'activité

Séquence 7 :

Déterminer la faisabilité et la viabilité de son projet

- L'exploitation du plan de financement et du compte de résultat
- L'estimation du chiffre d'affaires et les charges prévisionnelles
- La gestion de la trésorerie

Séquence 8 :

Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

Séquence 9 :

Procéder aux déclarations sociales et obligatoires

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables



Pour plus d'informations

Partout présents

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES
formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES
formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE
formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR
formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE
formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pebre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACA

Notre centre de contact :
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations